AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP-5-11-75104572

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "CENTRE"
(CHER, INDRE, LOIRET, LOIR-ET-CHER, INDRE-ET-LOIRE, EURE-ET-LOIR)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
93, rue de Curambourg - 45400 FLEURY-LES-AUBRAIS
Téléphone : 86-36-24

ABONNEMENT ANNUEL : 50 F
M. le Sous-Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux
93, RUE DE CURAMBOURG
45400 FLEURY-LES-AUBRAIS
C. C. P. : La Source 4604-25

BULLETIN TECHNIQUE N° 75 OCTOBRE 1975

MILDIOU ET BOTRYTIS DE LA LAITUE CULTIVEE SOUS SERRE

Le Mildiou et le Botrytis de la laitue, bien connus des maraîchers, sont deux maladies provoquées par des champignons. Le Mildiou ou "Meunier" dû à Bremia lactucae produit un feutrage blanc farineux à la face inférieure des feuilles tandis que le Botrytis ou Pourriture Grise dû à Botrytis cinerea forme un feutrage gris sur les parties attaquées.

Depuis quelques années, de nombreuses expérimentations ont été conduites en France, afin de combattre ces deux maladies avec le maximum d'efficacité tout en réduisant le nombre des traitements, dans le but de limiter les résidus fongicides aux tolérances actuellement admises.

Aussi est-il utile de rappeler les principaux conseils de lutte tirés de ces expérimentations.

LUTTE CULTURALE -

* Pour la confection des mottes, utiliser un terreau de bonne qualité et désinfecté depuis au moins 15 jours à l'aide de la vapeur, du bromure de méthyle, du dazomet ou du métam-sodium.

* Afin de limiter les risques de contamination des jeunes plants, installer la pépinière dans un lieu isolé des autres parcelles de laitues, par exemple dans une serre consacrée spécialement à la multiplication.

* Au moment de la plantation, le sol destiné à recevoir la culture doit contenir une bonne réserve en eau et être suffisamment réchauffé.

* Effectuer des arrosages réguliers, le matin, par temps ensoleillé pour obtenir un ressuyage rapide du feuillage.

* Eliminer les laitues malades ainsi que les déchets de cultures de laitue dans le voisinage des serres.

* Parer les laitues, à la récolte, en éliminant le plus possible les feuilles de la base, de façon à diminuer les quantités de résidus fongicides.

Imprimerie de la Station "Centre" - Le Directeur-Gérant : L. BOUYX

P. 396

LUTTE CHIMIQUE -

Les produits à utiliser, en cours de végétation , sont les suivants (doses exprimées en matière active à l'are) :

* Contre le Mildiou : MANCOZEBE ou ZINEBE (16 à 20 g)

* Contre le Botrytis : BENOMYL (3 g) - CARBENDAZIM (3 g) - METHYLTHIOPHANATE (7 g) - ou THIRAME (20 g).

1° En pépinière :

La protection du jeune plant est extrêmement importante car elle conditionne, en partie, le parfait état sanitaire futur de la culture.

En conséquence, de la levée à la plantation, les traitements doivent être effectués tous les cinq jours contre le Mildiou et tous les 15 jours contre le Botrytis. Il est à noter que le THIRAME peut avoir une certaine action dépressive sur les plantules.

2° De la plantation à la récolte :

- A la plantation, traiter dans les heures qui suivent l'arrosage.

- Renouveler les traitements, tous les 5 à 7 jours contre le Mildiou et tous les 15 jours contre le Botrytis.

- Si les arrosages sont nécessaires, les effectuer la veille des traitements.

- Pour avoir le maximum de chances que les laitues présentent à la récolte des quantités de résidus inférieures au seuil de tolérance, le dernier traitement doit impérativement se situer au plus tard lorsque les laitues recouvrent environ la moitié de la surface du sol pour une plantation de 16 laitues au mètre carré (laitues ayant 16 à 18 feuilles de plus de 3 centimètres carrés ou mesurant 16 à 18 centimètres de diamètre).

Ce stade limite se trouve généralement atteint :

4 semaines avant récolte pour les cultures à végétation rapide (récolte en Novembre, Mars et Avril).

6 semaines avant récolte pour les cultures à végétation lente (récolte en Décembre, Janvier et Février).

- Veiller à la régularité du traitement en évitant le recoupement des applications entre deux passages et les surdosages en début et en fin de chapelle.

- Effectuer, si possible les traitements en poudrage par temps humide et couvert ou en pulvérisation, tôt le matin ou tard le soir, par temps chaud et sec.

Les Ingénieurs chargés des
Avertissements Agricoles

G. RIBAULT
B. LELIEVRE

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de la Circonscription phytosanitaire CENTRE

G. BENAS